

SÉANCE DU 9 JANVIER 1894

---

## L'ÉPIGRAPHIE DOLIAIRE

---

Au cours de l'année 1886, ont paru dans le *Journal des Savants*, quatre articles sur l'épigraphie doliaire chez les Romains, sous la signature de M. Geffroy, l'un des collaborateurs du journal.

Ces articles rendent compte de deux ouvrages : l'un de Marini, custode (à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle) de la bibliothèque et des archives vaticanes et publié en 1884 par les soins de M. de Rossi sur les *anciennes inscriptions doliaires des Romains*; et l'autre de M. Descemet sur des *inscriptions doliaires et marques de briques latines* publié en 1880 par M. Héron de Villefosse avec une étude sur les *briques romaines du Louvre*.

M. Geffroy ne s'est pas borné à une sèche analyse de ces publications : il en a fait une étude critique approfondie, au grand profit de l'épigraphie doliaire romaine longtemps à peu près inconnue, dit-il, mais qui figure aujourd'hui dans une galerie spéciale à la bibliothèque du Vatican.

Qu'entend-on par épigraphie doliaire ?

Il semble d'après l'étymologie latine de ce dernier mot que cette épigraphie ainsi qualifiée devrait regarder exclusivement les inscriptions placées sur des tonnes, tonneaux ou récipients en ayant la forme.

Il paraît qu'elle ne se borne pas à cette seule catégorie, mais qu'elle s'est étendue également aux vases, amphores, surtout aux tuiles et briques et à tous autres menus ouvrages céramiques revêtus de petits textes pour la distinguer de la grande épigraphie qui s'occupe des textes gravés sur pierre ou sur marbre.

Les anciens Romains désignaient d'une manière générale par ces expressions « *opus doliare* » ouvrage doliaire, tout ce qui est fabriqué avec la terre séchée au soleil ou cuite au feu.

Ce sont les textes figurant sur les travaux de cette nature qui appartiennent à l'épigraphie doliaire et en déterminent l'objet et la limite.

On n'attache point d'abord à cette branche de l'épigraphie une bien grande importance et Marini lui-même, lorsqu'en 1798 et 1799 il se confinait dans la bibliothèque vaticane pour se livrer à l'examen de cette branche spéciale de l'épigraphie le considérait comme un travail obscur.

Mais peu à peu, grâce à ses premiers efforts, à son esprit d'investigation, à sa critique intelligente, de nombreuses inscriptions tenues jusque-là comme énigmatiques furent relevées, classées avec soin et consignées par lui dans un manuscrit considérable où les curieux et chercheurs viennent puiser sans relâche comme à une source abondante de jouissances pour les amateurs et de documents précieux pour les savants.

Aussi M. de Rossi n'a-t-il pas craint de transcrire de sa propre main ce volumineux recueil dont sa copie seule a permis l'impression, car il s'agissait de reproduire une écriture menue, compliquée de ratures, notes et additions intercalaires ou marginales qui eussent arrêté tout autre qu'un initié aussi sagace et aussi persévérant.

Il est inutile de dire que, de nos jours, cette partie de la science épigraphique si modeste à son origine a pris des développements considérables et conquis la place honorable qu'elle mérite.

Le travail de l'argile remonte aux temps les plus reculés : employé d'abord à la confection des ustensiles propres à la cuisson des aliments, nécessaires aux usages domestiques ou à la conservation des grains et des liquides, l'argile modelé par des mains habiles et industrieuses s'est élevé à la représentation des formes que revêt la nature, celles de l'homme, des animaux, des plantes, puis de celles qui n'ont d'existence que par l'imagination, naissent de la pensée et émanent du sentiment religieux, telles que les sujets allégoriques ou les figures de la divinité. Plus tard le progrès du goût et le génie des artistes ont créé ces figurines et ces statuettes d'une finesse et d'une délicatesse exquises qui font notre étonnement et notre admiration.

Pour ne parler que des premiers habitants de l'Italie, ils ont suivi ce mouvement progressif dans leurs travaux céramiques. Après les instruments nécessaires à leur existence, ils ont façonné la brique et la tuile destinées à la couverture de leurs maisons, à la construction des sarcophages de leurs morts, et ces humbles poteries que l'on retrouve dans leurs plus antiques tombeaux, puis avec les progrès de la civilisation, ils ont fait servir la terre à la fabrication de tuyaux de drainage, conduites d'eau ou de chaleur, enfin à la décoration artistique de leurs édifices privés et publics.

Si l'on n'avait sous les yeux que les objets ainsi produits par l'industrie ou le génie de l'homme et qui ont échappé

à la destruction du temps sans autres indications que la matière dont ils sont formés et leur apparence de simplicité ou d'élégance, on pourrait bien les classer d'une façon générale et arbitraire d'après leur plus ou moins grande perfection, mais on n'en saurait tirer les enseignements précis — les seuls que la science puisse admettre — qui résultent des inscriptions tracées sur un assez grand nombre d'entre eux et dont, non moins que l'art et l'industrie, profitent tant d'autres sciences : comme la topographie, la géographie, la chronologie et l'histoire.

C'est là surtout qu'apparaît l'utilité de l'épigraphie.

Or, beaucoup de ces travaux céramiques notamment les tuiles, les briques, les amphores, sont empreints en creux ou en relief, de certains signes, chiffres ou caractères qui ne sont pas simplement des marques commerciales ou de fabrique, comme on en voit de nos jours sur des objets de même espèce, mais des sortes de légendes historiques ou chronologiques.

Les fouilles faites à Rome dans ce prodigieux amas de débris de poteries de différente nature, si considérable qu'il forme une colline de 35 mètres de hauteur et connu du monde savant sous le nom de *Monte Testaccio*, ont permis de rassembler une énorme quantité de morceaux d'amphores, d'anses, de *dolia* antiques avec des inscriptions diverses sur leur face extérieure.

Les hypothèses émises sur l'origine et les causes de cet amoncellement de poteries brisées, qui d'ailleurs n'est pas particulier à la seule ville de Rome mais existe encore dans d'autres villes de l'antiquité comme Tarente en Italie, Alexandrie et le Caire en Egypte, sont si nombreuses et si peu satisfaisantes en définitive que ce serait œuvre vaine de les rappeler.

Toutefois il est certain que cette accumulation singulière de débris n'a eu lieu que dans un laps prolongé d'années, conclusion naturellement tirée par M. le professeur Dressel de ce que, au sommet de la colline et dans les couches

inférieures, il a trouvé des fragments datés du règne de trois Augustes, soit les fils de Constantin en 340, soit Valérien, Gallien et Salonius vers 255, soit Septime Sévère, Caracalla et Géta de 209 à 211, sans avoir pu pénétrer dans la base du mont, des marques consulaires du commencement du second siècle.

Sur certains fragments provenant du *Testaccio* ont été déchiffrés des textes ayant trait au commerce extérieur de Rome portant l'indication de leur origine de fabrication ou des dates consulaires.

Quelques inscriptions donnent le nom du locataire de la maison d'où sont sortis ces débris ou de l'artisan ou *figulus* qui avait travaillé les vases auxquels avaient appartenu ces éclats.

Les fragments dont se compose le *Testaccio* n'ont pas été fournis par l'Italie seule, mais aussi par la Gaule, l'Espagne, l'Afrique et autres provinces romaines.

On pense, et c'est l'opinion qui paraît la plus vraisemblable, qu'une notable partie de ces amphores renfermaient les contributions envoyées à Rome par les fermiers impériaux établis dans les provinces, ce qui résulterait des marques de timbres apposées aux ports de départ et d'arrivée, d'où l'on a pu induire quelques indices précieux sur la gestion des biens impériaux et le commerce de l'Empire.

Marini a réuni dans son manuscrit plusieurs inscriptions empreintes sur des lampes antiques en terre cuite dont on a conservé des spécimens, indiquant les noms des *figuli* qui les ont fabriquées. Ces lampes ont été, par le trafic, dispersées dans les diverses parties de l'Europe. On retrouve partout cette marque « *Anniser* » qui paraît être l'abrégé des noms du fabricant. On en a quelques échantillons découverts en France.

On a vu que ce n'est pas uniquement des marques de fabrique que portaient les briques romaines mais encore des textes plus amples quoique abrégés : « par exemple sur des

briques de *velléia* on lit : COS / CN. OC. C. SC / C. MV, c'est-à-dire *consulibus Cnaeo Octavio Caio Scribonis. Caius Munatius* / ou *Caï Munatii*, *opus* sous-entendu. Munatius a veillé à la fabrication, Octavius et Scribonius sont les consuls de 86 avant J.-C.

Puis les formules se sont développées : en voici quelques-unes : *Opus doliare* ou *Ex praediis* et à la suite le nom du domaine où l'ouvrage a été fabriqué, et celui du propriétaire de ce domaine ou bien ceux du régisseur, de l'affranchi ou de l'esclave qui ont présidé au travail ou l'ont confectionné. Le Louvre en possède une assez grande quantité collectionnée à diverses époques.

L'auteur des articles auxquels ces détails sont empruntés entre ici dans des explications et des commentaires trop étendus pour pouvoir être reproduits, malgré leur grand intérêt, dans cette analyse qui doit nécessairement être succincte.

La fabrication des tuiles et briques chez les Romains, telle que nous la révèle l'épigraphie doliare, avait été, selon lui, la source d'immenses fortunes aux mains de puissants capitalistes dès les derniers temps de la République, source qui, en bien des cas, dit-il, est venue grossir le patrimoine des empereurs.

Il cite la *gens Claudia* qui possédait la *figleria Pausania*, près de Rimini, dont les briques et les tuiles faisaient l'objet d'un commerce important sur les deux rives de l'Adriatique et portaient, après ceux de César et d'Auguste, les noms de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron.

Il cite encore la *gens Domitia* destinée également au trône impérial et puissamment enrichie par une fabrication de même genre qui passa, par suite de successions ou d'alliances, dans les biens personnels de Marc-Aurèle et de sa sœur Faustine qui devint la femme d'Antonin-le-Pieux.

Titus et Domitius étaient propriétaires de la *Geniana*.

Trajan de la *Marciana* ou *Favoriana*, Commode comptait aussi dans son patrimoine des établissements doliaires.

Il en fut de même de Septime Sévère, Caracalla et Géta.

Les briques et tuiles des propriétés impériales indiquaient le nom du souverain : *Opus doliare ex prædiis Domitiani Augusti* — *Trajani Augusti Germanici Dacici*, ou, lorsqu'il s'agit de l'Auguste régnant : *Augusti nostri*, *Cæsaris nostri*, *Domini nostri*.

Ce sont là des témoignages irrécusables pour la chronologie; bien plus on y voit se refléter tout à coup les vicissitudes de l'histoire politique.

Entr'autres exemples on peut mettre en avant cette triple variante d'un timbre sur une anse d'amphore mentionnant trois empereurs régnant ensemble, puis deux, puis un seul régnant : AUGGG NNN — AUGG NN — AUG N. La première apposition de timbre se rapporte évidemment aux règnes simultanés de Septime Sévère, Caracalla et Géta, la seconde aux règnes de Caracalla et Géta, enfin la troisième au règne exclusif de Caracalla.

On trouve aussi sur les briques ou tuiles provenant des fabriques romaines une nombreuse série de noms de dames ou matrones opulentes, alliées aux plus riches familles de l'Empire, pendant l'époque qui s'étend du milieu du premier siècle au milieu du second, circonstance qui s'explique par la constitution alors définitive du régime dotal assurant aux femmes l'indépendance de leur fortune, innovation amenée par les premiers divorces et la nécessité de préserver la dot des femmes contre les dilapidations de leurs maris ou leurs propres entraînements.

En poursuivant la succession des textes découverts sur les produits de l'industrie doliare on remarque nombre de mentions de noms de *figuli* esclaves, puis affranchis, puis ayant eux-mêmes des esclaves pour *figuli*, d'où la conséquence que la liberté personnelle éprouvait l'heureuse influence du progrès de ce genre de travail.

L'invention suivie de l'interprétation de ces textes tracés

sur de simples briques ou autres petits ouvrages d'argile devait nécessairement éclairer dans une certaine mesure l'histoire et la géographie. Marini en a fourni la preuve en rectifiant à l'aide de ces textes plusieurs erreurs accréditées jusques-là.

Le même Marini trouve également dans ces inscriptions des renseignements précieux pour la topographie, et même pour l'administration : Ainsi, sur une tuile dépendant de sa collection on lit ces mots : PORTVS AVG (usti), port d'Auguste, dont il attribue la fondation au premier Auguste. On sait que ce même port a reçu dans l'antiquité plusieurs dénominations différentes : *portus Augusti*, *portus Ostiensis Augusti*, *portus Augusti et Trajani*, qu'expliquent les changements successifs d'emplacement de ce port. Ainsi un premier port d'Ostie, dont parle Suétone, était tellement ensablé vers la fin de la République que César renonça à le réparer. Plus tard Claude en creusa un nouveau un peu au nord de l'ancienne ville ; celui-ci ayant éprouvé un pareil ensablement Trajan fit creuser un bassin plus intérieur qu'il réunit au précédent et acheva le travail commencé par Claude, ce qui donna un bras droit au Tibre inférieur et procura une voie navigable au commerce en préservant des inondations les terrains avoisinants. Aussi, M. Geffroy s'étonne-t-il d'abord que Marini ait fait honneur de ce dernier port à Auguste d'après la simple légende de sa brique, mais adopte finalement son sentiment en reconnaissant avec d'autres témoignages que le premier empereur avait conçu le plan du second port et y avait mis la première main.

On a dit que les produits des fabriques de tuiles s'étaient répandus avec le développement des relations commerciales dans les différentes provinces de l'empire. D'ailleurs ce n'est pas en Italie seulement que se trouvaient ces fabriques grandes et petites, il en avait été fondé plusieurs au dehors et notamment dans la Gaule.

Les fouilles pratiquées en 1806 pendant les travaux



d'embellissement du palais du Luxembourg à Paris ont révélé que dans toute la région d'alentour fonctionnait une vaste exploitation doliaire romaine.

Mais l'Italie et Rome principalement avaient originairement le monopole de cette fabrication. Dans l'enceinte même de la ville florissaient plusieurs établissements doliaires et beaucoup plus encore hors des murs.

C'est à l'épigraphie doliaire que sont dus ces renseignements topographiques ; c'est elle aussi qui nous apprend que Rome était remplie de ces greniers ou magasins (*horrea*) appartenant à de riches propriétaires et même à des empereurs, qui les affermaient à des entrepreneurs et où s'accumulaient les nombreuses et diverses marchandises apportées par le fleuve, telles que grains, huiles, bois, briques, tuiles et marbres. Les inscriptions doliaires désignent par leurs noms une certaine quantité de ces *horrea*, par exemple ceux de Germanicus, d'Agrippa, de Galba, de Séjan, etc.

Des inscriptions analogues sur des briques trouvées en d'autres lieux portent le nom de quelques légions ou détachements militaires dont elles indiquent la résidence ou le passage avec le nom de l'empereur régnant.

Indépendamment des textes imprimés sur la terre encore fraîche des briques, des figures et images d'une extrême variété y étaient dessinées de la même façon.

M. Geffroy en décrit ou plutôt en désigne un très grand nombre que le présent extrait ne peut reproduire en totalité. En voici quelques-unes :

Jupiter assis tenant la patère et la lance, l'aigle à ses côtés ;

Mercury debout ayant en main la bourse et le caducée ;

Diane l'arc et le carquois, auprès le chien et le cerf ;

Minerve casque en tête et la lance à la main ;

Sylvain, le Minotaure, le Capricorne, le Dauphin, etc.

Outre ces représentations mythologiques on en voit d'au-

tres qui ne semblent dues qu'à la fantaisie ou au caprice du *figulus* ou de son inspirateur;

Les unes ne sont que la traduction figurée des noms qu'elles signifient : *Lupus* un loup, *Rhodinus* une rose, *Onagrus* un âne, *Porcellus* un porc, *Vitulus* un veau, *Taurus* un taureau, *Feliculus* un chat, etc., les autres sont des emblèmes allégoriques : la Victoire, la Fortune, etc. Le champ, comme on le voit, est vaste et la variété infinie.

Quant à l'exécution de ces dessins elle était souvent grossière, surtout pendant le premier siècle, mais elle devint meilleure et même satisfaisante dans les siècles suivants :

L'épigraphie doliare fournit aussi au philologue des enseignements : les inscriptions sans doute ne sont pas toujours correctes quant au style, à l'orthographe et à l'impression : il faut faire en cela la part de l'étourderie, de l'ignorance de l'ouvrier, de la corruption de la langue vulgaire alors que la fabrication doliare n'était déjà plus le privilège exclusif de puissantes familles ou grands capitalistes.

Parmi ces incorrections on peut citer : *Doliare veru* pour *veri*; *Magnio facet* pour *fecit*; *Ex præids* pour *Ex prædiis*; *Figolina* pour *figulina*;

Mais on se doit garder de considérer comme fautes de simples modifications orthographiques présentées par certaines inscriptions et corrigées à tort par de précédents éditeurs, comme celles-ci : *Hortesius* pour *Hortensius*, *cesorini* pour *ensorini*, *jocudi* pour *jucundi*, *resurges*, *renasces* pour *resurgens* et *renascens*. Ces modifications étaient adoptées par l'usage, comme un retour à l'ancienne langue latine. Cicéron lui-même en a donné l'exemple en écrivant : *Foresia*, *Megalesia*, *Hortesia* pour *Forensia*, *Megalensia*, *Hortensia*. Ces prétendues altérations semblent au surplus soumises à une règle générale qui leur ôte tout caractère de fautes orthographiques.

Il arrive aussi que différentes lettres de quelques textes

sont ou supprimées, ou interposées, ou renversées, ou tombées entre les lignes : *Servs* pour *servus*, *nois* pour *nobis*, *Lab* pour *bal*, *Ex præids* pour *Ex prædiis*. Cela tient à des négligences dans la composition des timbres apposés sur la terre encore tendre, ou peut-être dans l'application de caractères mobiles dont quelques-uns se seraient déplacés. M. Descemet fait remarquer que ces omissions, renversements ou transpositions de lettres ne se rencontrent pas seulement sur des ouvrages de terre, mais aussi sur des pierres, des marbres, des gemmes antiques.

Pour les abréviations, on n'ignore pas qu'elles étaient admises couramment dans toute espèce d'inscriptions, consacrées pour ainsi dire par l'habitude, habitude qui s'est perpétuée jusque dans le Moyen-Age et même postérieurement, mais alors la pratique qu'on avait de ces retranchements de lettres rendait facile la lecture de ces légendes qui aujourd'hui nous met souvent l'esprit à la torture et occasionne tant de controverses, savantes toujours, mais quelquefois téméraires.

Vous vous rappelez cette inscription latine « *Ibetis ucu ande cari bibete* » gravée sur un vase en verre découvert par notre vénéré et vaillant collègue, M. Frédéric Moreau le 11 mai 1887 à la villa d'Ancy, près Braisne, en fouillant un ancien cimetière gaulois ou gallo-romain du III<sup>e</sup> siècle. Soumise à l'examen des savants les plus compétents MM. Le Blant, Chabouillet et Marc Werly, cette inscription n'a reçu du premier qu'une interprétation par lui-même déclarée incertaine, et est restée par les deux autres inexplicquée. Vous n'avez pas oublié non plus l'ingénieuse version qu'en a donnée le regretté M. Barbey, alors notre président, mais vous savez aussi que en dépit de la sagacité de tous ceux qui se sont attachés à en découvrir le véritable sens elle est restée *sub judice*, et attend encore une de ces interprétations qu'on est forcé de reconnaître comme inébranlables.

Cette inscription ne relève pas essentiellement de notre sujet puisqu'elle se trouve sur un objet en verre, aussi n'est-elle rappelée à vos souvenirs que comme un exemple frappant des difficultés que présente souvent pour nos temps modernes l'intelligence de ces vieilles légendes quelle que soit la matière de l'œuvre sur laquelle elles ont été fixées.

Mais il n'est pas besoin de sortir de l'humble domaine de l'épigraphie doliaire romaine pour nous convaincre de la valeur des services qu'elle a déjà rendus et qu'elle rendra encore à des sciences plus importantes et par conséquent plus relevées dans notre estime.

Nous avons pensé qu'à ce titre cette analyse même incomplète et décolorée du travail de M. Geffroy ne serait pas sans intérêt et qu'elle vous porterait peut être à lire vous-mêmes en entier ces quatre articles d'érudition archéologique dont nous pouvons être appelés à faire un jour ou l'autre l'application.

N'est-il pas possible, en effet, que soit nos recherches, soit le pur hasard ne viennent à mettre sous nos yeux quelques-uns de ces précieux fragments que doit recéler notre sol gaulois où les Romains ont laissé tant de vestiges de leur occupation ?

E. POINSIER

---